



Crew® Mean Green® (CAN) Désinfectant pour gros travaux NETTOYANT POUR CUVETTES

Numéro de révision: 10

Date de révision: 2018-02-01

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Crew® Mean Green® (CAN)
Code du produit:	Désinfectant pour gros travaux NETTOYANT POUR CUVETTES
FDS #:	54561
Utilisation recommandée:	124560001
	• Entretien des toilettes • Nettoyeur désinfectant • Industriel/Institutionnel • Ce produit est projeté être utilisé non dilué.
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
Producteur, importateur, fournisseur	
Siège social aux États-Unis	Siège social au Canada
Diversey, Inc.	Diversey, Inc. - Canada
P.O. Box 19747	3755 Laird Road Units 8-11
Charlotte, NC 28219-0747	Mississauga, Ontario L5L 0B3
Phone: 1-888-352-2249	Phone: 1-800-668-7171
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : www.diversey.com	

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Corrosion des métaux	Catégorie 1

Mention d'avertissement:**Danger.**

Déclarations sur les risques et la sécurité

CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT CAUSER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE. PEUT ÊTRE CORROSIF POUR LES MÉTAUX.

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas respirer la brume. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques, des gants résistants aux

**Crew® Mean Green® (CAN)
Désinfectant pour gros travaux
NETTOYANT POUR CUVETTES**

produits chimiques et des chaussures de protection. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: NE PAS MÉLANGER AVEC DES AMMONIAQUE, JAVELLISANTS, OU AUTRES PRODUITS CHLORÉS. Mélanger seulement avec de l'eau. Peut réagir et produire des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué @ RTU

Déclarations sur les risques et la sécurité

Voir l'information pour le produit non dilué.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Chlorure d'hydrogene	7647-01-0	10 - 20%

*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Sans objet.

Dangers spécifiques

Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS MÉLANGER AVEC DE L'AMMONIAQUE, DES JAVELLISANTS OU D'AUTRES PRODUITS DE CHLORATION. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion récipient en avec doublure intérieure résistant à la corrosion. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Chlorure d'hydrogene	7647-01-0	2 ppm (Ceiling)	5 ppm (Ceiling) 7 mg/m ³ (Ceiling)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

Protection individuelle

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps:

des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps:

des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point/intervalle de fusion indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Couleur: primaire Clair Vert

Odeur: primaire Acide **secondaire** Âpre

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 1.05

Densité 8.76 lbs/gal 1.05 Kg/L Masse volumique apparente Pas d'information disponible. Point d'éclair > 200 °F > 93.4 °C Viscosité: Pas d'information disponible. Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 0 % * Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet. Sustained combustion: Sans objet. Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé @ RTU	Densité gazeuse: Pas d'information disponible. Pression de vapeur: Pas d'information disponible. Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible. Phosphore élémental: 0 % by wt. pH 1 La corrosion des métaux: Corrosif(ve)
---	---

pH de la solution diluée 1 1 > 200 °F > 93.4 °C

% COV par poids dse la dilution d'emploi 0

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity: Stabilité Possibilité de réactions dangereuses: Produits de décomposition dangereux Matières à éviter Conditions à éviter	Not Applicable Le produit est stable Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. Aucun raisonnablement prévisible. Bases fortes. Ammoniaque. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants). Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi. Pas d'information disponible.
---	---

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).

Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

Ingestion: Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Pas d'information disponible.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): 2000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):

Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Déchets corrosifs D002.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Déchets corrosifs D002.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Déscription du connaissance DOT (voies terrestres) : LTD. QTY.

Déscription du connaissance de la voie maritime :

UN1789, HYDROCHLORIC ACID SOLUTION, 8, II, LTD. QTY.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: Canada - Liste extérieure des substances (LES).

Réglementation des É.-U.**CERCLA/ SARA**

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ (kg)	Section 313
Chlorure d'hydrogene	7647-01-0	10 - 20%	5000	5000	X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Chlorure d'hydrogene	X		

Réglementation Canadienne

Ce produit chimique est un produit enregistré canadien avec DIN et fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage pour les désinfectants en vertu de règlements nationaux. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les risques requis pour les fiches signalétiques (FS), et les étiquettes en milieu de travail pour les produits non désinfectants par le HPR (SIMDUT 2015). Cette FS a été préparée en vertu du critère HPR (SIMDUT 2015), ce qui peut engendrer des différences entre l'étiquette et le langage de la FS.

DIN No. : 02271990

Composant(s)	CAS #	NPRI
Chlorure d'hydrogene	7647-01-0	X

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA (National Fire Protection Association)**

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Numéro de révision: 10
Date de révision: 2018-02-01

Cause de la révision:	Sans objet
Préparé par :	NAPRAC
Avis supplémentaire	• Ne contient pas de parfum additionné.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.